

**Pour les services publics
et notre
pouvoir
d'achat**



29 SEPTEMBRE

GRÈVE UNITAIRE

CHALETTE PPDC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Évènement

20 Novembre

à Orléans



les

EPSillades

2.0

2026

Septembre 2026, se battre sur tous les fronts pour nos services publics !



Cathy Tessier
Co secrétaire
académique

Quel été venons-nous de vivre ! Éprouvant physiquement pour la plupart d'entre nous, il a démarré tôt, dès fin mai pendant nos cours d'EPS, avec des canicules qui se sont ensuite succédées sans arrêt et ont souvent perturbé la détente habituelle de la pause estivale.

Se sont de nouveau retrouvés en 1^{ère} ligne les professionnel·les des services publics : les enseignant·es dans les bâtiments scolaires surchauffés, les pompier·es contre tous les feux, et les soignant·es en continu...

Les services publics sont une force incontournable de notre pays, n'en doutons jamais, ils sont les garants d'un accès équitable à l'éducation, à la protection et aux soins.

Ils sont pourtant particulièrement malmenés par les gouvernements successifs depuis de (trop) nombreuses années, mais chacun·e d'entre nous mesure encore plus après cet été hors normes, qui deviendra malheureusement la norme, l'impérieuse nécessité de les renforcer au plus vite.

Toutes et tous dans la rue

Courant septembre 2026, nous avons cette occasion de nous joindre à toutes les actions et mobilisations organisées par les différents services publics : pompier.es, services hospitaliers, appels à la défense des droits des personnes les plus fragilisées de notre société, les enfants et les femmes, à travers la lutte pour la promulgation de la Loi intégrale, et enfin **mardi 29 septembre**, la grande journée d'action pour le service public, qui a plus que jamais besoin de réels moyens pour un fonctionnement juste, à commencer par rétablir des salaires décents à toutes et tous ses agent·es !

Aux côtés de milliers de nos concitoyen·nes, le SNEP avec la FSU porte depuis toujours la nécessité de développer des services publics de qualité sur tout le territoire.

Retrouvons-nous dans la rue pour une grande mobilisation revigorante, ce mois de septembre doit aussi être hors normes !

ACTION

**Mardi 29 septembre,
Grève Unitaire
Fonction Publique
pour les salaires
et les services publics**



Le 29 septembre, toutes et tous en grève !

Pour le SNEP-FSU, cette journée de mobilisation dans la Fonction publique doit être un temps fort pour imposer une autre politique salariale, défendre nos conditions de travail et obtenir les moyens nécessaires à un véritable service public d'Éducation et d'EPS.

Faisons grève pour nos salaires, nos métiers et l'EPS

Depuis des années, les personnels subissent le **déclassement salarial**. Le gel de la valeur du point d'indice, l'inflation et l'absence de mesures générales suffisantes ont lourdement amputé le pouvoir d'achat. Le SNEP-FSU dénonce notamment une situation

dans laquelle, en 2026, des débuts de carrière dans les catégories C et B sont sous le niveau du SMIC, tandis que les élèves fonctionnaires issus du nouveau CAPEPS L3 débuteraient eux aussi sous le SMIC durant leur première année. Pour le syndicat, cette situation est inacceptable.

Il faut maintenant passer des discours aux actes. Le SNEP-FSU revendique une revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, une véritable refonte des grilles indiciaires et une progression de carrière permettant de reconnaître les qualifications et l'engagement des personnels.

Mais la bataille ne s'arrête pas aux salaires. En EPS, les conditions d'exercice se dégradent : **effectifs de classes en hausse, suppressions de postes, moyens insuffisants, pression des HSA, difficultés d'accès aux installations sportives et conditions d'apprentissage dégradées.**

Le SNEP-FSU souligne que les élèves comme les enseignant-es ont besoin de conditions de travail et d'apprentissage dignes.

Défendre l'EPS, c'est défendre une discipline essentielle à la réussite, à la santé et à l'émancipation

de tous les élèves. Cela suppose des horaires préservés, des équipements accessibles, des effectifs permettant un enseignement de qualité et des personnels suffisamment nombreux et correctement rémunérés.

Mobilisons-nous le 29 septembre pour imposer d'autres choix !

Le 29 septembre doit donc être **une première étape pour construire le rapport de force**. Les mobilisations locales peuvent permettre de gagner des moyens, mais elles ne suffiront pas sans une mobilisation nationale à la hauteur des attaques subies.

Pour le 29 septembre, l'appel à la grève dans toute la fonction publique est très largement unitaire : FSU, CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP.

Salaires, emplois, conditions de travail, EPS et service public : nous avons toutes les raisons d'agir. Le 29 septembre, mettons-nous massivement en grève et manifestons. Pour nos métiers, pour nos élèves, pour une EPS ambitieuse et pour des services publics à la hauteur des besoins !



Rafa Raigon
Co
secrétaire
académique



Le SNEP-FSU, nationalement, organise des **EPSiliades 2.0** les 18, 19, 20 novembre 2026.

Ce sont des moments importants de débats, conférences, mise en pratique sur des thématiques professionnelles, sociales, culturelles.

Dans ce cadre, le SNEP-FSU Orléans-Tours organise une journée de l'EPS le vendredi 20 novembre à l'UFR STAPS d'Orléans.

Cette problématique des rythmes scolaires, qui revient régulièrement tel un serpent de mer, percute à chaque fois l'enseignement obligatoire de l'EPS !

L'après-midi sera dédié à la diffusion du film de Françoise DAVISSE « *Laisse pas ton corps au vestiaire* », autour de la thématique mixité/égalité en EPS, suivie d'un débat animé par Nina CHARLIER, ancienne responsable du groupe mixité au SNEP-FSU.



Le matin, une conférence suivie d'un débat concernera la thématique des rythmes scolaires et l'EPS avec l'intervention de Stéphane BONNERY, auteur du livre « *Temps de l'enfant, rythmes scolaires : vraies questions et faux débats* ».

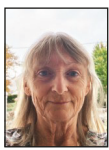
Nous organisons cette journée de réflexion collective sous forme de stage de formation syndicale qui permet d'obtenir une autorisation d'absence de droit. Mais attention vous devez faire votre demande d'autorisation d'absence minimum 1 mois avant, **donc avant les vacances de Toussaint !**

Pour trouver tous les renseignements utiles, scannez le Qrcode ci-dessous ou allez sur le site du SNEP académique. <https://snepf-su-orleans.net/wp/epsiliades-2-0-orleans/>



ADRESSES UTILES DANS L'ACADÉMIE

LES RESPONSABLES DU SNEP-FSU / ORLEANS-TOURS

Catherine TESSIER Clg R. Lasneau Vendome 41 Co-S3 - S2 du 41 tel SNEP acad : 07 44 41 06 83 ctessier.snepfsu.41@orange.fr s3-orleans@snepfsu.net 	Rafael RAIGON ARROYO Lycée Fulbert Chartres 28 Co-S3 - S2 du 28 06 58 48 45 89 s2-28@snepfsu.net s3-orleans@snepfsu.net 	Aurélié DELSARD Lycée agricole Bourges 18 Trésorière académique secteur agri 06 82 39 80 28 t3-orleans@snepfsu.net 
Karine BELLESOEUR Lycée Pothier Orléans 45 S2 du 45 - stagiaires - corpo 06 63 74 62 59 Département : s2-45@snepfsu.net Acad. : corpo-orleans@snepfsu.net 	Guillaume LEMAIRE LP Châteauneuf Argenton 36 S2 du 36 - Corpo - CRUNSS 06 87 19 15 10 claquos.lemaire@wanadoo.fr s2-36@snepfsu.net 	Valérie AGRAFEUIL Clg J. Romain St Avertin 37 co-S2 du 37 06 75 24 12 98 s2-37@snepfsu.net 
Magali MURET co-S2 du 28 s2-28@snepfsu.net 	Carole SERINET Clg H. Boucher Chartres 28 T2 du 28 - Corpo 06 03 53 25 42 famille.serinet@wanadoo.fr 	Jean-Baptiste BREJAUD Clg R Parks Chateauroux 36 bureau du 36 jean-baptiste.brejaud@orange.fr 
François FLORENT clg A. Bauchant Château Renault 37 co-S2 du 37 - T2 du 37 t2-37@snepfsu.net 	Sébastien FONGARNAND Clg G.Brassens Esvres 37 co-S2 du 37 sebifong@gmail.com 	Pascal MOURGUES LP Sonia Delaunay Blois 41 T2 du 41 pascal.mourgues@ac-orleans-tours.fr 
Gil BOISSE Lycée Ronsard Vendome 41 Elu national des A.S gil.unss@orange.fr 	Soline AGOUTIN Clg H. Fillay Bracieux 41 site soline.agoutin@wanadoo.fr 	Benoît HENNET LP J. Lurcat Fleury les Aubrais 45 T2 du 45 - CRUNSS t2-45@snepfsu.net 
Philippe DECHAUD Lycée B. Franklin Orléans 45 philjaujac@gmail.com 	Christine CHAFIOL, retraîtée Santé - Retraites 06 73 93 31 07 christine.chafiol@snepfsu.net 	Béatrice BARDIN, retraîtée TZR - Corpo 07 86 12 23 52 ba.bardin@orange.fr 
Serge CHABROL, retraité Bulletin académique 06 75 03 24 57 serge.chabrol@snepfsu.net 	Joëlle NOUAILLE, retraîtée 06 07 96 48 39 nouaille.joelle@wanadoo.fr 	<i>S2 : secrétaire départemental</i> <i>S3 : secrétaire académique</i> <i>T2 : trésorier-e départemental-e</i> <i>T3 : trésorière académique</i>

LES ELU.ES du SNEP AUX CONSEILS MEDICAUX DEPARTX

Céline CATELAN Clg V.Hugo BOURGES 18 Géraldine FOURNIER LP J. Coeur BOURGES 18	Stéphane MAURICE Clg A. Sidoine BONNEVAL 28 Laurent SERINET SEP Lycée J de Beauce CHARTRES 28	Sébastien FONGARNAND Clg G.Brassens ESVRES 37 Valérie AGRAFEUIL clg J. Romain ST AVERTIN 37	Gil BOISSE Clg J. Edmond VENDOME 41 Pascal MOURGUES LP Sonia Delaunay BLOIS 41	Jonathan LEFEVBRE Clg J. Moulin ARTENAY 45
---	---	--	---	--

Conseils constitués de médecins, d'élus du personnel et de représentants de l'administration : donnent un avis sur l'imputabilité au service d'une maladie ou d'un accident, sur l'attribution du taux d'IPP, sur la date de consolidation, sur l'attribution de temps partiel pour raison thérapeutique et sur la mise en retraite pour invalidité suite à un accident ou maladie, imputable ou non au service.

Toutes et tous ces militant-e-s sont à votre disposition pour vous informer, répondre à vos questions, défendre vos droits, vous aider dans vos démarches administratives, vous assister en cas de conflit avec l'administration...Alors, n'hésitez-pas à les contacter !

LE RECTORAT D'ORLEANS-TOURS

Rectorat 21 rue St Etienne – 45043 Orléans cedex1 02 38 79 38 79 ce.rectorat@ac-orleans-tours.fr Site www.ac-orleans-tours.fr	Recteur d'académie Jean-Philippe AGRESTI 02 38 79 38 21 ce.recteur@ac-orleans-tours.fr	Secrétaire général d'académie Ivan GUILBAULT 02 38 79 38 71 ce.sg@ac-orleans-tours.fr	Directeur des ressources humaines Anne DUPUY 02 38 79 38 72 ce.drh@ac-orleans-tours.fr
	Division des Personnels Enseignants Frédérique PIERRE 02 38 79 41 01 ce.dpe@ac-orleans-tours.fr	Bureau DPE EPS Priscille JOBERT 02 38 79 41 07 ce.dpe13@ac-orleans-tours.fr	Division Académique des Moyens Séverine JEGOUZO 02 38 79 38 62 ce.dos@ac-orleans-tours.fr

Inspecteurs Pédagogiques Régionaux – E PS

Adresse rectorat 02 38 79 39 18 02 38 79 39 10 (secrétariat)	Michaël TAILLEUX IA-IPR-EPS michael.tailleux@ac-orleans-tours.fr	Sophie NEUMAN IA-IPR-EPS sophie.neuman@ac-orleans-tours.fr	Brice BENARD IA-IPR-EPS brice.benard@ac-orleans-tours.fr
	Claire JARDIN MALASSINET IA-IPR-EPS claire.jardin-malassinnet@ac-orleans-tours.fr		

U . N . S . S

UNSS Régionale 4 rue Marcel Proust-45000 Orléans 02 38 53 42 15 Site : www.unss.org sr-orleans-tours@unss.org directeur: Ludovic FAJOUX 06 29 97 45 90 adjoint : Matthias GILET 06 22 80 03 82	UNSS 18 Alain MEUNIER 02-36-08-20-16 / 06-69-36-89-34 sd018@unss.org	UNSS 28 Nicolas BOUTTIER 02-37-18-78-40 / 06-85-52-27-93 sd028@unss.org	UNSS 36 Julien HYMBERT 02-54-60-57-45 / 06-83-38-20-56 sd036@unss.org
	UNSS 37 Isabelle KIEFFER 02-47-60-77-69 / 06-03-25-00-14 sd037@unss.org	UNSS 41 Céline HOUITTE 09-71-36-12-95 / 06-25-53-45-01 sd041@unss.org	UNSS 45 Aymeric LACOMBE 02-38-24-29-92 / 06-82-88-14-90 sd045@unss.org

ELU-E-S DES A.S aux Conseils Départementaux UNSS

DEPARTEMENT	18	28	36	37	41	45
TITULAIRES	Yohann FAVRE Géraldine FOURNIER Martin VERCHERY	Grégory GUET Cécile JAN Olivier ROBIN	Elise LIMOGES Johann PROST Paul PINON	Philippe ROBICHON Stéphanie DELALANDE Pascal SASSI	Gil BOISSE Arnaud PARADOL Sylvain COGNE	Julien JOYEUX Esmeralda OTERO Mathilde FLEURY
SUPPLEANT.ES	Aurélien DELSARD Fabien BARONNET	Damien BESNARD Christine BLANCHOUIN Marie THOMELIN	Anaïs DUPRAT Cédric THOMAS Jean-Bap. BREJAUD	Jean-Marc BREARD Christèle ALVES Marie-Ange BOUR-REAU	Christophe CHAVIGNON Willy BROUSSE Stéphanie VERON	Eric THOLANCE Sylvain PEYNAUD Valérie GUERIN



Le site du SNEP Orléans Tours
<http://snepfus-orleans.net/wp/>

Contacts, actualités, infos corporatives, stages syndicaux à venir, liens avec le site national, etc.

Usez et abusez-en !

Mouvement 2026

Liste entrant.es 2026

18

SABATIER Chloé
DUPONT Romain
BARNIER Thomas
PLISSON Corentin
THEVENIN Victor
DUFOUR Jules

28

FONTES Lucille
BELOT Eric
BAYAN Samir
BARAN Thomas
CHASSAGNE Dylan
BEAUCHET Lilian
HOYON Kevin
SIMONNEAU Erwan
LAUNAY Camille
CAPART Hugo
LIONNETON Manon
LABBETOUL Océane

36

HUMBERT Rémi
LEDUNOIS Ophélie
POILLY Thibault
FRIEDMANN Martin
DELPORTE Caroline
CHAUVINEAU Nadia
BOYEAU Lucas
MAYOT Axelle

37

DANIEL Camille
ROYEZ Geoffrey
MASSON Christelle
ROULLIER Mael
THEPIN Alexandre

41

HEURTAULT Typhanie
DAVY Amaury
ALMUZARD Emma

45

GIUDICELLI Gérard

BECK Amélie
BERNARD Kevin
HAGER Pablo
TOMASSI Mathieu
MERILLOUX Arthur
RELAVE Margaux
SIEGA Alexandre
GAUTHIER Gaetan
DEMAISON Corentin
FERHEMBACQ Quentin

Liste sortant.es 2026

18

LEONARD Camille
PERIGAUD Adrien
GONZALO Nicolas
PIERRE Stéphane

28

DAVID Enola
POTTIER Théophile
LAUNAY Sylvain
DEGORCE Charlotte
AUZEIL Laurie
THOMELIN Marie

BOUGREAU Antoine
SCHMITT Claire

36

DUPRAT Anaïs
LESPINASSE Cécile

37

EON Régis
LEBRUN Teddy
DEGRANGE Guillaume
CHARTRAIN Aurélien

41

RIBAULT Geoffrey
COGNEE Tristan
ROMERO Damien
MONIER Julien

45

GUITTER Théo
POVEDA Anthony
BRUN Maxime
STRACK Corentin
PASSOT Goeffrey

Deux temps forts en octobre dans notre région :

Rencontre régionale sur le Montargois « Mes services publics, ma sécu, j'y tiens ».

Les 2, 3 et 4 octobre, organisée par le Collectif Santé Est Loiret et la Convergence des Services Publics d'Indre et Loire. Avec film (sur la Sécu), débats, tables rondes (dont une sur l'éducation).

Mobilisation contre l'extrême droite, le samedi 24 octobre, à Orléans.

Cela en réaction à la tenue du congrès du RN dans notre capitale régionale.

Le matin : manifestation.

L'après-midi : village anti fasciste au Campo Santo, près de la cathédrale d'Orléans. (stands, tables rondes, meeting, concerts). Appel d'un grand nombre d'organisations associatives, politiques, syndicales (dont la FSU).

Les détails de ces deux initiatives seront sur le site du SNEP Orléans.

La FSU, notre fédération, est partie prenante de ces deux temps forts et appelle à y participer.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : faire entendre la voix de l'EPS, faire vivre la démocratie !

Du 3 au 10 décembre prochain auront lieu les élections professionnelles, période essentielle où nous sommes appelé·es à voter pour choisir les collègues qui siègeront dans les Commissions Administratives paritaires (CAP nationales et académiques) et les Comités Sociaux Administratifs (CSA académiques et départementaux).

Dans ces instances paritaires, les syndicats représentent les personnels et siègent à parité avec l'administration, ils participent ainsi aux décisions et contribuent à peser

sur les choix concernant notre métier, notre carrière et notre quotidien professionnel.

Le SNEP, au sein de la fédération FSU, demeure l'unique syndicat spécifique de l'EPS, et apporte dans chaque instance son expertise pour défendre l'EPS et améliorer les conditions de travail et de déroulement de carrière des collègues d'EPS.

N'oublions pas non plus que plus la participation sera importante, plus nous serons légitimes à intervenir dans les instances pour défendre l'EPS et les collègues.

Chaque vote FSU permet au SNEP de vous représenter !

Calendrier :

- 5 octobre 2026 : Ouverture du portail via les adresses professionnelles (informations à venir)
- début novembre : publication des listes électorales
- 17 novembre 2026 : Date limite remise du code de vote aux électeurs
- du jeudi 3 au jeudi 10 décembre 2026 : élections via un vote électronique

STAGES

Préparation à la retraite

En octobre, le SNEP FSU Orléans Tours organise des temps d'information « *Comment préparer sa retraite* » (avec Christine Chafiol, responsable retraite nationale) dans votre département pour répondre à vos questions et vous informer.

De 18 à 20h

18 : mardi 6 à Bourges, FSU , Bvd Clémenceau

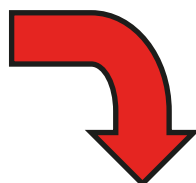
28 : lundi 5 à Chartres, FSU, 21 rue des grandes pierres couvertes

36 : Jeudi 1^{er} à Châteauroux, maison des associations

37 : mardi 13 à Saint Avertin, maison des syndicats

41 : jeudi 8 à Blois, bourse du travail, av de l'Europe

45 : jeudi 15 à Orléans à la FSU, 10 rue Molière.



Adhère au SNEP-FSU dès le début de l'année !

Le Syndicat National de l'Education Physique (FSU) est le syndicat historique et majoritaire chez les enseignant-e-s d'EPS. Il syndique aussi les professeur-e-s de sport. Depuis de nombreuses années la profession soutient le SNEP FSU lors des élections professionnelles et l'aide ainsi à continuer ses combats.

En fin d'année 2026, les enseignant-e-s seront amené-e-s à voter de nouveau et il est important que les sympathisant-e-s deviennent en plus des acteurs-trices engagé-e-s dans la vie du syndicat.

Le SNEP FSU est atypique dans son genre de par son histoire. Il est le seul syndicat qui développe une expertise sur les contenus en EPS avec sa relation avec le centre EPS et Société qui produit de réels travaux innovants sur les grandes thématiques liées à notre discipline. L'adhésion au SNEP FSU permet de recevoir la revue Contre Pied du centre EPS et Société.

Le SNEP FSU revendique le caractère obligatoire de l'EPS à l'école sur l'ensemble de la scolarité, il défend le sport scolaire dont l'UNSS qui est pour rappel une structure qui permet à plus d'un million de jeunes du secondaire de pratiquer dans un cadre adapté des activités physiques, sportives et artistiques.

Pour maintenir un service public de qualité le SNEP FSU défend les statuts des enseignant-e-s : avoir des postes au concours et

être titulaire est un incontournable pour cela. Or depuis de nombreuses années, le nombre de postes n'est pas adéquat et la qualité de travail se dégrade ; le nombre de contractuel-le-s qui sont en position très instable augmente. Tous les gouvernements successifs ont multiplié les « économies » pour un enseignement à « minima ». Au-delà de l'éducation c'est le même constat désastreux qui est fait dans toute la fonction publique.

Le SNEP FSU est un syndicat de terrain qui a besoin de militant-e-s aux niveaux départemental, académique et national. Sans cette structure les informations ne seraient pas relayées. L'adhésion et l'engagement permettent ce tissage essentiel pour le bon fonctionnement du syndicat. C'est pourquoi adhérer dès la rentrée est important pour toute la profession.

Nous comptons sur toi.

Aurélié Delsard,
trésorière académique

Pour vous syndiquer
utilisez la fiche (page 8)
ou allez sur le site du
SNEP-FSU.

Stage péda Volley dans le Loiret



Le bureau départemental SNEP-FSU du 45 a organisé le lundi 8 juin un stage syndical à caractère pédagogique sur le volley-ball au lycée Pothier d'Orléans.

Animé par 1 collègue du département, Sylvain Pilletan, que nous remercions vivement, 37 collègues se sont dépensé-es autour d'exercices techniques et de situations d'apprentissage pour permettre la progressivité des élèves.

De précieux conseils sur l'achat de matériel (ballons softs) nous ont été donnés.

Ce moment d'échange a pu être, en outre, l'occasion d'expliquer aux collègues le fonctionnement du bureau départemental, de mettre en avant les nouveaux membres, présent-es en nombre ce jour-là, et de lancer l'appel à la syndicalisation dès la rentrée.

Le SNEP-FSU Loiret poursuit sa politique de stages avec un stage Basket le 12 octobre au collège du Grand Clos de Montargis.

CRÉDIT D'IMPOT

**Vous bénéficiez d'un crédit
d'impôt égal à 66% du
montant de votre cotisation.**

Par exemple
une cotisation de 165€
ne vous coûte réellement que 56,10 €

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : DELSARD. Aurélie. 17 Rue des Chênes. 18340 PLAIMPIED GIVAUDINS

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F ☐ M ☐	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement			
	Nom			Code établissement			
	Nom de naissance			Nom			
	Prénom			Adresse complète			
	Adresse complète			Echelon (ou groupe pour les retraités)			
	Mail			Situation administrative (entourez si nécessaire)			
	Téléphone fixe			TZR Stagiaire sur 1 ^{er} poste. Temps partiel : %			
	Téléphone portable			Disponibilité Congès (parental...) Situation particulière : Retraite progressive : % d'activité.			

Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin	
	Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfusu.fr/espace-membre/ .		J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.	
	Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfusu.fr/espace-membre/ .		Date et signature	

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2026-2027

Catégorie professionnelle	Entourez votre catégorie professionnelle			Catégorie/échelon																			
	↓ ↓ ↓ ↓ ↓			1	2	3	4	5/5HEA1	6/5HEA2	7/5HEA3	8	9	10	11									
	Prof EPS - Prof de sport - CEPJ - PCEA Agri - ENS			100 €	130 €	165 €	169 €	175 €	181 €	190 €	204 €	216 €	230 €	246 €									
	Prof EPS classe normale biadmissible					166 €	174 €	184 €	193 €	202 €	217 €	233 €	247 €	257 €									
	Prof EPS HCI (Hors Classe) - P. Sport HCL - CEPJ HCI - PCEA HCI			216 €	229 €	245 €	262 €	279 €	295 €	300 €													
	Prof EPS ClEx (Classe Ex) – P Sport ClEx - CEPJ ClEx - PCEA ClEx			254 €	269 €	283 €	303 €	325 €	338 €	355 €													
	Chargé d'Enseignement				128 €	136 €	142 €	148 €	156 €	163 €	171 €	180 €	191 €	201 €									
	Chargé d'Enseignement Hors Classe					190 €	201 €	227 €	244 €														
	Chargé d'Enseignement Classe Ex.			227 €	246 €	262 €	279 €	295 €	300 €														
	Catégorie / échelon			1	2	3	4/4HEA1	5/4HEA2	6/4HEA3	7	8	9	10	11									
Agrégé-e - CTPS			130 €	183 €	188 €	199 €	212 €	226 €	241 €	260 €	277 €	292 €	303 €										
Agrégé-e Hors Classe - CTPS Hors Classe			277 €	292 €	303 €	325 €	338 €	355 €															
Catégorie / échelon			1	2/2HEA1	3/2HEA2	4/2HEA3	5/3HEB1	6/3HEB2	7/3HEB3	8	9	10	11										
Agrégé-e Classe Ex.- CTPS Classe Ex.			303 €	325 €	338 €	355 €	355 €	370 €	389 €														
CDI : Indice.			Inférieur à 436 → Groupe 3	120 €	Entre 480 et 502 → Groupe 6			174 €	Entre 603 et 627 → Groupe 9			219 €											
			Entre 436 et 452 → Groupe 4	130 €	Entre 503 et 527 → Groupe 7			183 €	Supérieur à 627 → Groupe 10			228 €											
			Entre 453 et 479 → Groupe 5	165 €	Entre 528 et 602 → Groupe 8			192 €															
Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.																							
Prof EPS, sport ou CEPJ stagiaire à l'externe			100 €	Maitre auxiliaire (MA)					164 €	<table><tr><th colspan="2">Abonnement Bulletin</th></tr><tr><td>Non syndicables</td><td>60 €</td></tr><tr><td>Institutions/Associations</td><td>60 €</td></tr><tr><td>Etudiant-es STAPS</td><td>20 €</td></tr></table>						Abonnement Bulletin		Non syndicables	60 €	Institutions/Associations	60 €	Etudiant-es STAPS	20 €
Abonnement Bulletin																							
Non syndicables	60 €																						
Institutions/Associations	60 €																						
Etudiant-es STAPS	20 €																						
Agrégé-e stagiaire nouvel-le enseignant-e			130 €	Contractuel-le (CDD)					44 €														
Congé parental - disponibilité			46 €	Elèves fonctionnaire					60 €														
Stagiaire en report de stage			20 €	Congé de formation					102 €														
Stagiaire non reclassé-e : selon échelon de la catégorie d'origine.																							
Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.				Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4			92 €	Entre 2 551 € et 2 800 € → groupe 8			152 €												
			Inférieur à 1051 € → Groupe 1	47 €	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5			107 €	Entre 2 801 € et 3 050 € → groupe 9			167 €											
			Entre 1 051 € et 1 300 € → groupe 2	62 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6			122 €	Entre 3 051 € et 3 300 € →groupe 10			182 €											
			Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3	77 €	Entre 2 301 € et 2 550 € → groupe 7			137 €	Supérieur à 3 301 € →groupe 11			197 €											

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué en début de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	Nom	
	Prénom	
	Adresse	
	Compl. d'adresse	
	CP - Ville	
	Pays	
	Code IBAN	
	Code BIC	
	Paiement récurrent ☒	MERCI DE JOINDRE UN RIB
	NE RIEN INSCRIRE ICI →	

Pour le compte du
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
 Ref : cotisation SNEP
 A :
 Le :
 Signature :

CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 165 € ne vous coûte réellement que 56,10 €.

Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.

2/ En ligne sur le site <https://lesite.snepfusu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

3/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)